

FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA SEPTEMBRE
2020

Bon à savoir

Suppression depuis le 1er juillet 2020 du "supplément au ticket modérateur" appliqué à certaines spécialités

Pour certaines spécialités, le patient payait un "supplément au ticket modérateur", encore appelé "marge de sécurité". **L'INAMI a supprimé ce "supplément au ticket modérateur" depuis le 1^{er} juillet 2020: voir le communiqué de l'INAMI du 30/06/20 > "Suppression de la "marge de sécurité" pour les médicaments".** Les spécialités pour lesquelles le patient devait payer un "supplément au ticket modérateur" (symbole ☐ sur notre site Web) étaient des spécialités pour lesquelles il existait une alternative "bon marché" contenant le même principe actif et qui n'avaient pas ou pas suffisamment diminué de prix.

Il n'y a donc plus de spécialités avec le symbole ☐. Depuis le 1er juillet, il n'existe plus que les classifications "bon marché" (symbole ☑ sur notre site Web) et "pas bon marché" (symbole ✕ sur notre site Web) pour un médicament remboursé. Le prix des spécialités qui avaient un supplément avant le 1er juillet 2020 a été ramené à la base de remboursement.

Pour le prescripteur, la suppression du "supplément au ticket modérateur" ne change rien aux principes de base de la "prescription bon marché". Il ou elle peut "prescrire bon marché" soit en prescrivant un médicament "bon marché" (symbole ☑ sur notre site Web), soit en prescrivant un médicament en DCI (s'il est inclus dans le système de remboursement de référence). Pour plus d'informations: voir le site de l'INAMI.

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
Ellen Van Leeuwen (Universiteit Gent).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.